

Un mariage bien particulier

Document 1 (ou Document 2_fiche1) : Acte de mariage et transcription

- Quelle est la date du mariage ?
- Qui procède officiellement au mariage ? Où ?
- Avec qui se marie Gabriel Calvet ?
- Quel âge ont les mariés ?
- Gabriel Calvet est-il présent ? Pourquoi ?

Document 2 : la loi du 4 avril 1915

- D'après la loi, qu'est-ce qu'un mariage par procuration ?
- Qui a promulgué cette loi autorisant ce type de mariage ?
- Dans l'acte de mariage qui représente Gabriel Calvet ? Comment est-il désigné ? Quel est son rôle ?

Connaissez-vous un autre acte citoyen qui peut actuellement être fait par procuration ?

Document 3 : extrait de « Le couple pendant la Grande Guerre : un sujet d'histoire ? »

- Combien de mariages ont-ils été célébrés grâce à cette loi ?
- En quoi le mariage de Gabriel Calvet est-il donc exceptionnel ?
- Quelle autre solution s'offrait aux soldats qui voulaient se marier à partir du printemps 1915 ?
- Pourquoi Gabriel Calvet n'a-t-il pas pu en profiter ?

Facultatif

Compléter l'arbre généalogique de la fiche 1 avec les infos de l'acte de mariage (filiation des deux époux et témoins (cousin de Gabriel Calvet et sœur de Renée Lasne).